

Les liens Internet et
L'Ancêtre

Pourquoi modifier la norme

- Tous les membres ont accès aux versions numériques de la revue ;
- les articles et chroniques publiés dans L'Ancêtre contiennent de nombreuses références à des documents accessibles sur le Web ;
- les bases de données fréquemment référencées contiennent un nombre de plus en plus grand de documents ;
- les adresses de chacun de ces documents sont de plus en plus complexes et longues ;
- l'utilisation de ces adresses devient de plus en plus difficile lorsque le lecteur de la revue imprimée doit les copier sans erreurs pour visualiser le document référencé ;

Pourquoi modifier la norme

- à cause de cette complexité, l'impression de l'adresse réelle devient pratiquement inutile dans un document papier,
- Par exemple, une référence à une page d'un journal peut ressembler à :
- <https://chroniclingamerica.loc.gov/lccn/sn86063034/1898-07-24/ed-1/seq-12/#date1=1756&index=2&rows=20&words=Mabel+Miss+Raffo&searchType=basic&sequence=0&state=Georgia&date2=1963&proxtext=Miss+Mabel+Raffo&y=8&x=18&dateFilterType=yearRange&page=1>.
- C'est pourquoi les véritables adresses Internet n'apparaîtront plus dans les références ; nous inscrirons plutôt, dans un cas comme le précédent : « [The Morning News 24 Juillet 1898, p. 12](#) ». Cliquer sur ce lien amènera le lecteur directement à la bonne page à partir des versions numériques de la revue.

Pour alléger, simplifier

Lorsque que le dépôt d'une source n'est pas évident, il sera inséré devant la référence. Par exemple, au lieu de :

Source : Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Ponchartrain commandeur des ordres du Roy ministre et secrétaire d'estat, <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Carte du gouvernement de Quebec 1709.jpg>,

on inscrira :

Source : Wikipédia, [*Carte du gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur le Comte de Ponchartrain.*](#)

Comment procéder

Prenons un exemple. Comment passer de :

7. TREMBLAY, Sylvie. « La Famille Garneau », *Cap-aux-Diamants*, no 57, automne 2001, p. 52. Cet article est reproduit à l'adresse : www.erudit.org/en/journals/cd/2001-n67-cd1044289/8271ac. Les sources de cette information ne sont pas précisées par l'auteur de l'article. Notons qu'en 1658, Louis Garneau est encore sous contrat (échéance vers avril ou juin 1659).

à :

- 7. TREMBLAY, Sylvie. « [La Famille Garneau](#) », *Cap-aux-Diamants*, no 57, automne 2001, p. 52. Les sources de cette information ne sont pas précisées par l'auteur de l'article. Notons qu'en 1658, Louis Garneau est encore sous contrat (échéance vers avril ou juin 1659).

Comment procéder -1

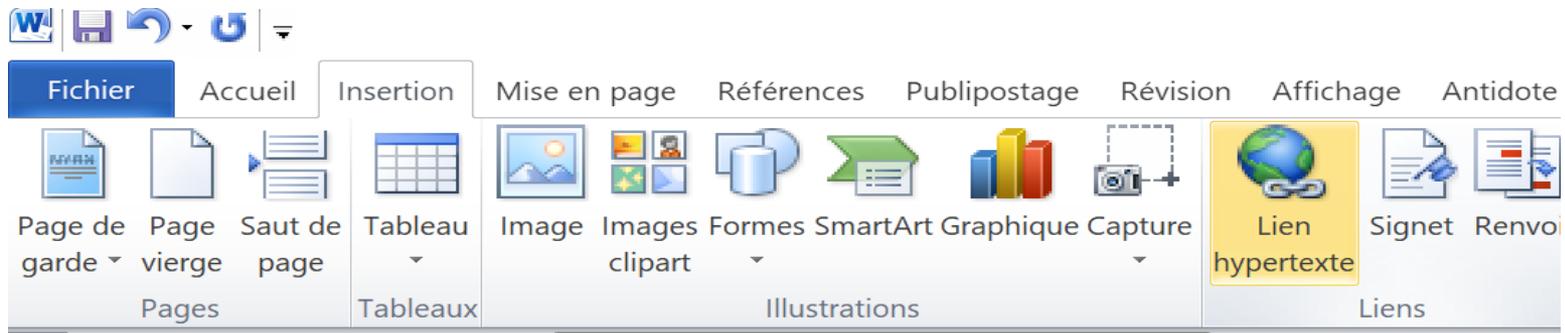
D'abord on sélectionne et copie l'adresse inscrite dans le texte original.

7. TREMBLAY, Sylvie. « La Famille Garneau », *Cap-aux-Diamants*, no 57, automne 2001, p. 52. Cet article est reproduit à l'adresse :

www.erudit.org/en/journals/cd/2001-n67-cd1044289/8271ac. Les sources de cette information ne sont pas précisées par l'auteur de l'article. Notons qu'en 1658, Louis Garneau est encore sous contrat (échéance vers avril ou juin 1659).

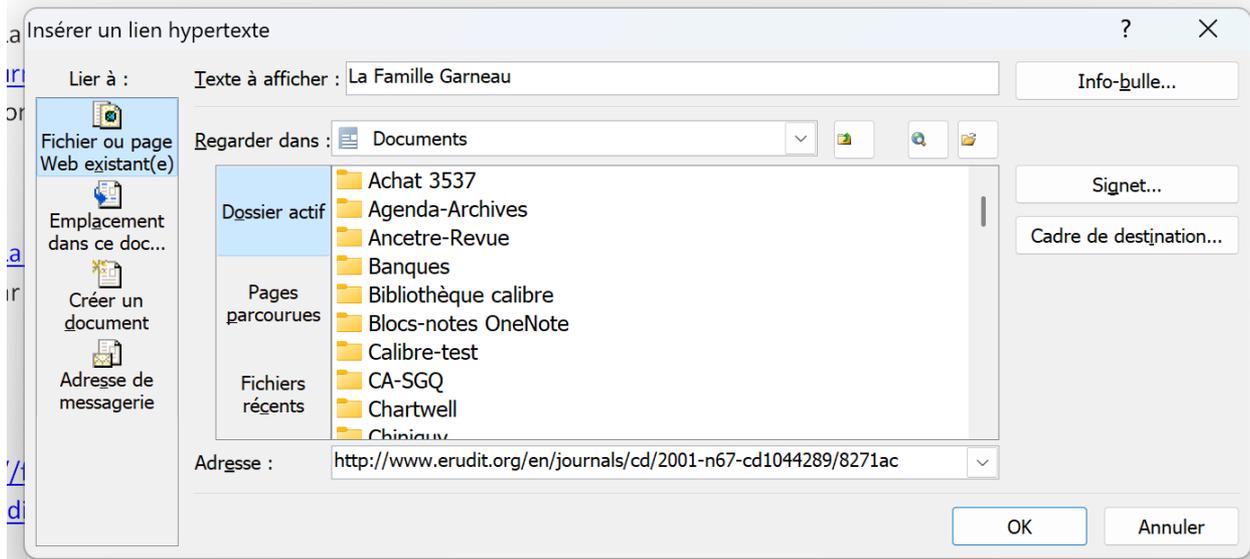
Comment procéder - 2

On sélectionne ensuite le texte derrière lequel on veut cacher le lien réel. Dans ce cas, on sélectionne « La famille Garneau ». On clique ensuite sur « Lien hypertexte » dans la barre de menu Word (avec Office 365, l'option se nomme « Lien »):



Comment procéder - 3

Une fenêtre s'affiche. Dans la case « Adresse », on colle l'URL précédemment copié, et on clique « OK ».



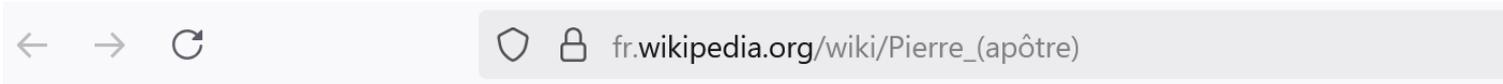
Comment procéder - 4

En enlevant la phrase devenue inutile, on aura :

7. TREMBLAY, Sylvie. « [La Famille Garneau](#) », *Cap-aux-Diamants*, no 57, automne 2001, p. 52. Les sources de cette information ne sont pas précisées par l'auteur de l'article. Notons qu'en 1658, Louis Garneau est encore sous contrat (échéance vers avril ou juin 1659).

Des liens simples

Il peut arriver que les liens soient très simples (ce qui est rare pour les références courantes). Prenons la page Wikipédia de saint Pierre. Son adresse apparaîtrait comme :



Quand on la copie, on obtient :

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_\(ap%C3%B4tre\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_(ap%C3%B4tre))

Ce qui n'est pas joli et n'est pas facilement lisible.

Des liens simples - 1

On voudrait passer l'affichage de :

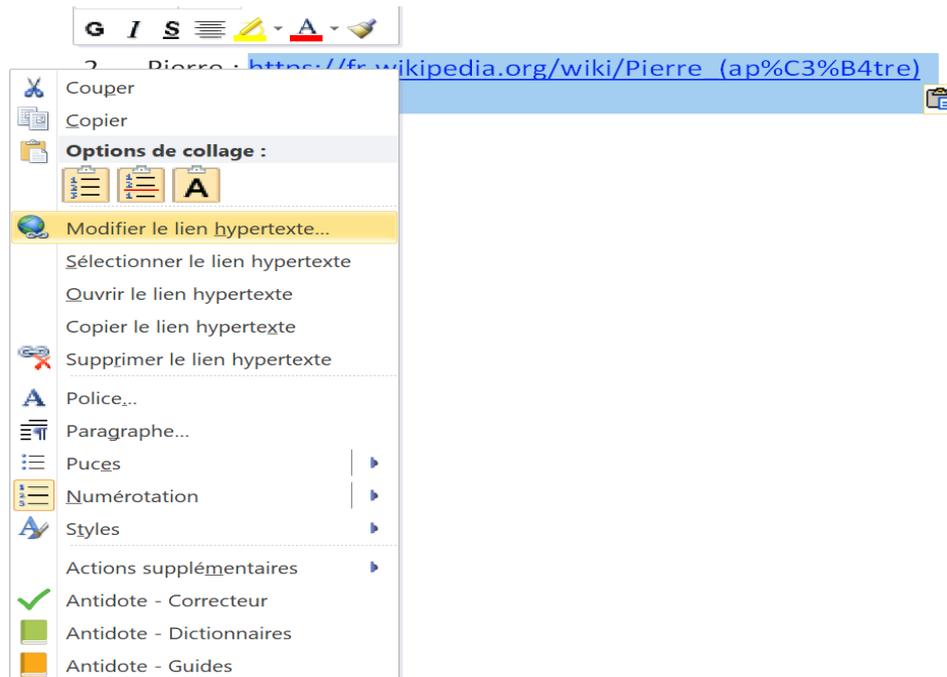
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre \(ap%C3%B4tre\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_(ap%C3%B4tre))

à :

[wikipedia.org/wiki/Pierre \(apôtre\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_(ap%C3%B4tre))

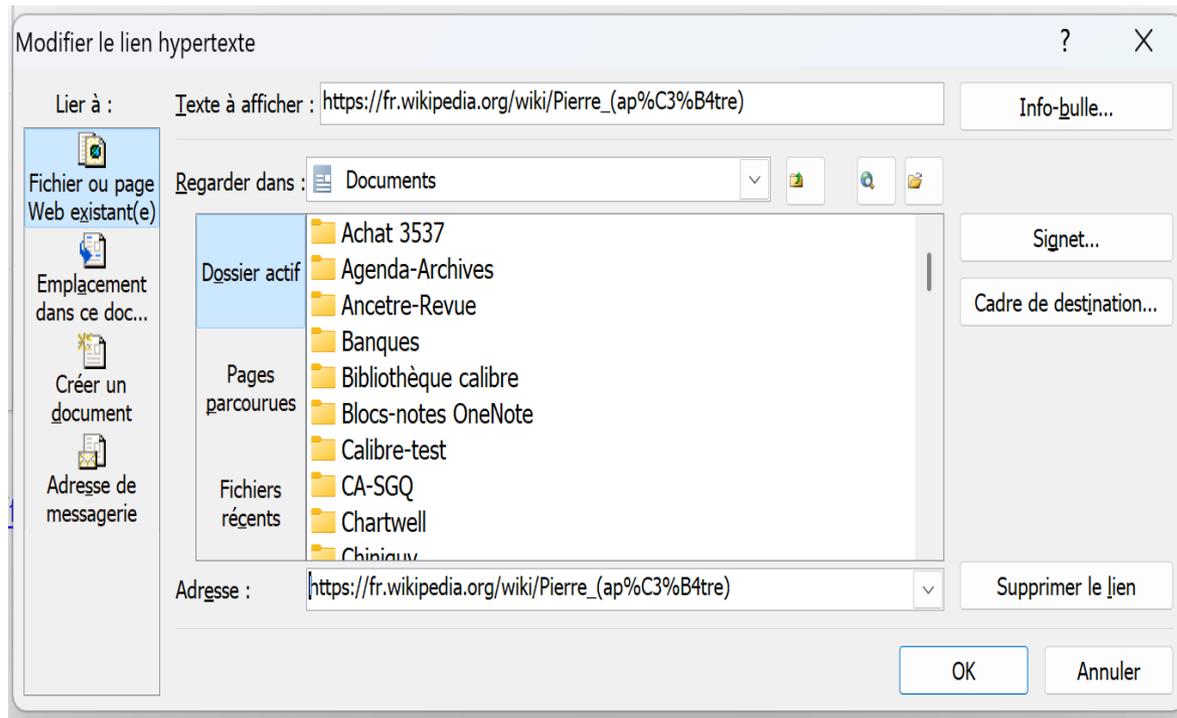
Des liens simples - 2

Pour faire le changement, on sélectionne l'adresse copiée, on clique avec le bouton droit et sur « Modifier le lien hypertexte » :



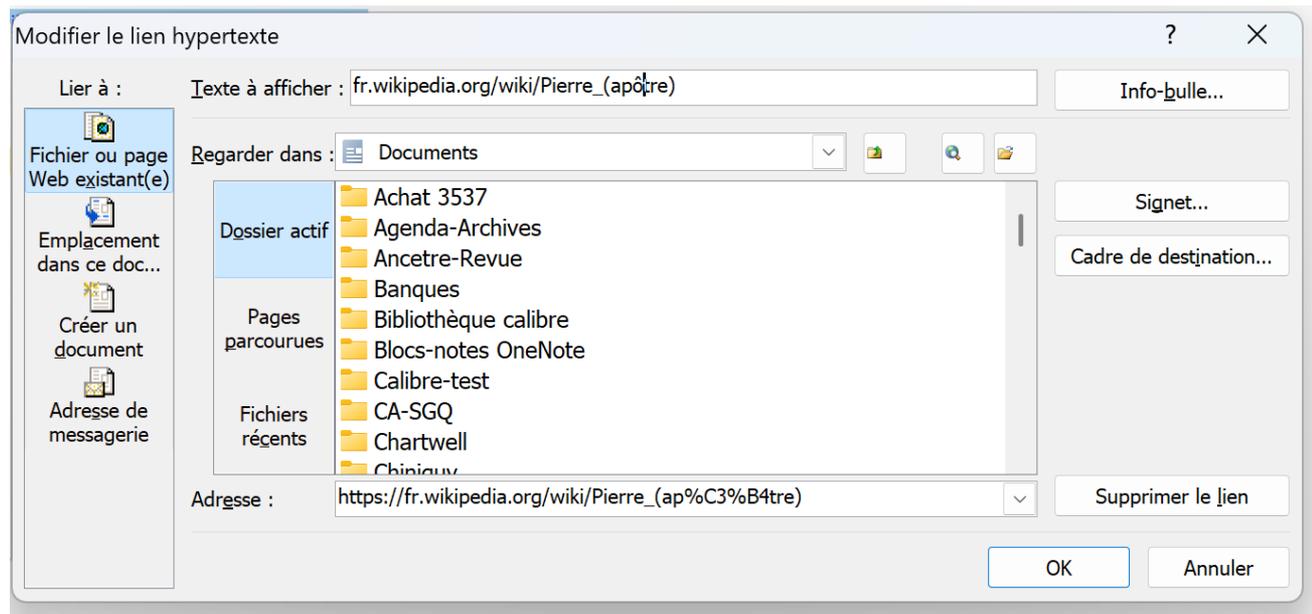
Des liens simples - 3

Une fenêtre s'affiche dans laquelle on voit les champs : « Texte à afficher » et « Adresse ».



Des liens simples - 4

On modifie le texte à afficher. On pourrait, dans un cas simple comme celui-ci, inscrire l'adresse que le lecteur inscrira dans son navigateur s'il le désire, ou un titre comme « saint Pierre ».



Des liens simples - 5

Et le texte affiché sera :

[fr.wikipedia.org/wiki/Pierre \(apôtre\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_(ap%C3%AAtre))

Questions ?